


Volet B
**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

 Réservé
au
Moniteur
belge

26071277

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 MAI 2026

 DU BRABANT WALLON
Greffe

 N° d'entreprise : **0260 639 790**
Nom

 (en entier) : **Société d'Assainissement et de Rénovation des Sites Industriels du Brabant wallon**

 (en abrégé) : **SARSI**

 Forme légale : **SA**

 Adresse complète du siège : **Rue Louis de Geer, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve**
Objet de l'acte : ACTE RECTIFICATIF : Nomination du Président et du Vice-Président

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 03.12.2025

1. MISE EN PLACE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
1.1. Nomination du Président et du vice-Président du CA

Le CA porte Jean-Marc Zocastello à la fonction de Président et Cédric Jacquet à celle de vice-Président.

La SARSI organisera une entrevue avec le nouveau Président pour lui dresser un état de la situation et lui détailler les projets en portefeuille (localisation et caractéristiques).

Corinne ESTIEVENART

Représentant permanent d'INVEST.BW

Administrateur de SARSI SA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

 Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).